

# EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JANVIER 2015

*Le 6 janvier 2015*

L'an deux mille quinze, le six janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Etaient présents : MM. François VERGNE, Serge ANFRAY, Philippe GAILLARDON, Maryvonne RAIMBEAULT, Françoise LOQUET, Jean-Marc VARIN, Thérèse LANGE, Stéphane LECHANOINE, Anne-Marie RABEC, Magali BAZIRE, Fabienne LENOËL, Pascal MERLIN, Annick JOUFFLINEAU, Raymond GIRARD, Johanny LALANNE

Date des convocations : 24 décembre 2014

Date d'affichage : 13 janvier 2015

M Philippe GAILLARDON remplit les fonctions de secrétaire.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal d'ajouter des points à l'ordre du jour.

- Demande d'adhésion au SDEM 50 de la commune d'Agon-Coutainville et du syndicat d'électrification de Bricquebec
- Remplacement de la citerne fuel presbytère

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'ajouter ces points à l'ordre du jour.

## **CONTRAT DE TERRITOIRE 2015-2017 : PROJETS A INSCRIRE**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un nouveau contrat de territoire va être mis en place pour la période 2015-2017 par Saint-Lô Agglo afin d'obtenir des aides du Conseil Général.

Chaque commune, doit d'ici le 30 janvier 2015, communiquer à Saint-Lô Agglo, des projets susceptibles d'être pris en compte par le contrat et remplir à cet effet une fiche projet par opération.

Le Conseil Municipal décide de retenir les projets suivants et de compléter les fiches projet correspondantes pour le :

\* Contrat de territoire 2015-2017 :

Priorité 1 : Création d'une maison médicale (2016)

Priorité 2 : Logements au-dessus de la Poste (2016)

Priorité 3 : Lotissement communal locatif (2017)

Les conseillers municipaux demandent qu'un courrier soit envoyé au Président de Saint-Lô Agglo pour rappeler l'importance pour notre territoire des projets suivants relevant des compétences de Saint-Lô Agglo et à prendre en compte dans le contrat de territoire 2015-

2017 : vestiaires du stade (priorité 1), création d'un Relais d'Assistante Maternelle, création d'un espace multisport pour les jeunes et création d'un atelier relais sur la zone d'activités au carrefour Saint Clair.

### **APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS COMMUNAUTAIRES DE SAINT-LÔ AGGLO**

Les statuts de la Communauté d'Agglomération Saint-Lô Agglo, issus des statuts consolidés de l'ensemble des ex-communautés, précisent, dans le cadre des compétences facultatives, la compétence enfance jeunesse. Il convient de clarifier le périmètre de cette compétence.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération « Saint-Lô Agglo » comme suit : « Accueils de loisirs sans hébergement *sur les périodes extra scolaires et sur les temps d'animations du mercredi après-midi*, actions d'animations, création et gestion d'équipements en faveur de l'enfance et de la jeunesse à l'exclusion des actions sociales menées par les maisons de quartier.

### **DEMANDE D'ADHESION AU SDEM DE LA COMMUNE D'AGON-COUTAINVILLE ET DU SIE DE BRICQUEBEC**

Madame le Maire indique aux membres du Conseil municipal que la commune d'AGON-COUTAINVILLE (délibération du 17/11/2014) et le SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE DE BRICQUEBEC (délibération du 08/12/2014) ont demandé leur adhésion au Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve l'adhésion au SDEM de la commune d'AGON-COUTAINVILLE et du SIE de Bricquebec.

### **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION SYNAPSE**

L'association SYNergie entre les Acteurs Professionnels de Santé de l'Elle, dite SYNAPSE a été créée dans le but de contribuer à l'émergence d'un projet commun entre les communes de Cerisy la Forêt et Saint Clair sur Elle afin de pérenniser une offre de soins pour la population. Elle regroupe les professionnels de santé des deux communes. L'association doit faire face à des frais administratifs pour sa création.

Le Conseil Municipal donne son accord pour verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 80 € à l'association SYNergie entre les Acteurs Professionnels de Santé de l'Elle, dite SYNAPSE pour la création en ligne de l'association et la publication au Journal Officiel.

### **LOCATION DE TOILETTES PUBLIQUES**

L'absence de toilettes publiques pose de plus en plus de problème suite au retard des travaux de la mairie et maison des services. Madame le maire propose la location de toilettes publiques sèches. L'entreprise Terre & Via a fait parvenir une offre. Cependant, il est demandé s'il est possible de passer une convention avec les propriétaires du bar « Le Soleil Levant » pour l'utilisation de leurs toilettes. Madame le Maire se renseigne.

### **ATELIERS COMMUNAUX : CITERNE FUEL**

Serge ANFRAY informe qu'il est nécessaire de remplacer la citerne fuel très vétuste près des ateliers communaux. Un devis a été demandé à :

- l'entreprise Laurent THOMINE de Couvains pour l'installation de la nouvelle citerne et pompage du fuel restant dans la future cuve avec filtrage.
- l'entreprise Bruno LEDUNOIS de Couvains pour faire une tranchée près du garage.

Le Conseil Municipal accepte l'installation d'une nouvelle citerne fuel pour un montant de 2 460.83 € HT (tranchée comprise).

## **INFORMATION SUR LES COMMUNES NOUVELLES**

Madame le Maire informe avoir été contactée par le Maire de Villiers Fossard, Monsieur RAULINE, afin de mener une réflexion sur les communes nouvelles. Le périmètre du syndicat scolaire de l'Elle pourrait être une base de départ.

Une réunion d'information est prévue avec les services de la Préfecture ; réunion ouverte aux conseillers municipaux des 4 communes (Couvains, St Clair sur Elle, St Jean de Savigny et Villiers-Fossard).

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

**Transformation de l'ancienne cantine en maison des services et commerces et mise en accessibilité de la mairie :**

Madame le Maire informe que lot n° 1 a été relancé le 15 décembre suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise PIAZZA Successeurs, attributaire lors du 1<sup>er</sup> appel d'offres du 21 mars 2014.

La commission d'appel d'offres se réunira fin janvier-début février pour attribuer le lot n°1 et que les travaux reprennent au plus vite.

### **Elections départementales :**

Les dates retenues pour les prochaines élections départementales (ex élections cantonales) sont le dimanche 22 mars 2015 pour le 1<sup>er</sup> tour et dimanche 29 mars 2015 pour le 2<sup>nd</sup> tour.

### **Horaires de la Poste :**

Madame le Maire informe qu'à compter du 2 février 2015, les horaires du bureau de poste seront les suivants : du lundi au samedi : 8h30 - 12h00.

### **Office des Sports :**

Madame le Maire informe que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le personnel de l'Office des Sports a été transféré à Saint-Lô Agglo.

### **Marché de Noël de l'UCA :**

Le Conseil Municipal félicite les organisateurs, les associations et les bénévoles pour la réussite du marché de Noël du 19 décembre dernier.

### **HLM :**

Des travaux de couverture sur les HLM rue du Colombier sont en cours.